

Foire aux livres d'Angles sur l'Anglin

30 ème édition : 13, 14 et 15 août 2021

Règlement

- *La foire aux livres d'Angles sur l'Anglin est réservée aux professionnels (un justificatif est exigé pour l'inscription)*
 - *Le montant de l'inscription est fixé à 90 € pour les trois jours*
 - *Seuls les particuliers habitant la commune seront éventuellement autorisés à exposer.*
 - *Une bonne présentation des livres et des stands sera demandée, le déballage des livres sur le sol, en particulier, ne sera pas toléré*
 - *Les objets de brocante ne seront pas admis*
 - *Les prix devront apparaître clairement*
 - *Les exposants devront respecter les horaires d'exposition (9h – 19h) et être présents effectivement pendant les jours qu'ils auront indiqués sur le bulletin d'inscription.*
- *Les organisateurs se réservent en particulier le droit d'empêcher tout départ avant 19h qui pourrait perturber la manifestation et gêner les autres exposants*

En raison de la crise sanitaire, les exposants devront se conformer aux consignes officielles en vigueur au moment de la manifestation. Celles ci leurs seront indiquées dans les meilleurs délais. La manifestation pourrait être annulée au tout dernier moment si l'état sanitaire l'exigeait.

Le Comité des fêtes demande le respect de ces quelques règles dans le souci de maintenir la qualité de la manifestation pour l'intérêt de tous.

